COMMUNE DE CASTEX

ARRETE N° 2026-008

PORTANT AUTORISATION D'ORGANISATION ET D'OUVERTURE D'UN BAL A L'OCCASION DE LA FETE COMMUNALE PAR L'ASSOCIATION « COMITE DES FETES DE CASTEX »

Madame la Maire de Castex,
Vu les articles L 2212-1 et suivants du CGCT ;
Vu l'article R 610-5 du code pénal ;
Vu la demande présentée par l'association « Comité des fêtes de Castex » représenté par Monsieur Sébastien COURTIAL, Secrétaire en vue de l'organisation du vendredi 24 juillet 2026 au dimanche 26 juillet 2026 d'animations, d'un bal et d'un repas à l'occasion de la fête annuelle de la commune ;
Considérant qu'il y a lieu de répondre favorablement à cette demande ;

ARRETE

ARTICLE 1 :
Monsieur Sébastien COURTIAL, Secrétaire du Comité des Fêtes de Castex, est autorisé à organiser et ouvrir à Castex, place de l'église :
- du vendredi 24 juillet 2026, 18 heures au samedi 25 juillet 2026, 3 heures à l'occasion d'animations et d'un bal ;
- du samedi 25 juillet 2026, 18 heures au dimanche 26 juillet 2026, 3 heures à l'occasion d'un repas, d'animations et d'un bal ;
- le dimanche 26 juillet 2026 de 14 heures à 21 heures à l'occasion d'un concours de pétanque amical.

ARTICLE 2 :
En aucun cas le bal ne pourra se prolonger au-delà de l'heure ainsi fixée, sans permission spéciale de l'autorité municipale.

ARTICLE 3 :
Le permissionnaire devra déposer en mairie une attestation d'assurance en responsabilité Civile au titre de cette manifestation. Il sera tenu pour seul responsable de l'organisation et du déroulement de cette manifestation.

ARTICLE 4 :
Le bénéficiaire de la présente autorisation sera attentif à la situation météorologique et en cas d'alerte, il s'engage à prendre toutes les dispositions de sécurité utiles et nécessaires.

ARTICLE 5 :
Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies selon les lois en vigueur.

ARTICLE 6 :
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Castex.

ARTICLE 7 :
Monsieur Sébastien COURTIAL, Madame la Maire, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de le Fossat, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Castex, le 21 juillet 2026
Madame La Maire,
Anne COURTIAL

MAIRIE DE CASTEX 09350 (Ariège)

Date de transmission de l'acte: 23/07/2026
Date de reception de l'AR: 23/07/2026
009-210900841-AR_2026_008-AR
A G E D I